



Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Ille et Vilaine

12 square Georges Travers – 35700 RENNES
06 58 71 94 60 fax : 02 99 67 95 42
contact@keditu.org www.keditu.org
Membre du BUCODES-SurdiFrance, BUreau de COordination des
Associations de DEvenus Sourds, reconnu d'utilité publique

COTISATION POUR L'ANNEE 2011

Son montant

Cotisation *normale* annuelle : **28 € pour une personne, 41 € pour un couple**
(Pour une cotisation en cours d'année –après septembre- : contacter l'association)

A quoi donne-t-elle droit ?

Chaque adhérent bénéficie des **services** offerts par l'association : informations diverses, aide à la constitution de dossiers, organisation d'activités... ainsi que **Résonnances**, Journal du BUCODES-SurdiFrance, et **Parole d'Oreille**, journal de l'association à parution trimestrielle.

Il est demandé une participation de 8 € par dossier aux personnes qui, sans adhérer, demandent à l'association de les aider.

La cotisation est déductible des impôts sur le revenu : un reçu fiscal sera envoyé à la fin de l'année.

Comment est-elle utilisée ?

Keditu est membre du BUCODES-SurdiFrance, à ce titre, elle verse une cotisation annuelle d'environ 6 € pour chaque adhésion. L'abonnement à Résonnances s'élève à 12,50 € par adhérent pour l'année.

Je ne souhaite pas recevoir Résonnances, le Journal du BUCODES-SurdiFrance

Dans ce cas, vous pouvez déduire 12,50 € de votre cotisation.

J'ai de faibles revenus

Personne ne doit se sentir exclu de **Keditu** en raison de ses difficultés financières. Une cotisation inférieure est acceptée (minimum : 19 € avec le Résonnance). On peut aussi régler en plusieurs fois.

Comment l'acquitter ?

Remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et y joindre le paiement. A remettre à la Responsable ou à la Trésorière à l'occasion d'une réunion, ou à envoyer à Madame Gwennola ROBIN – 27 rue du Verger – 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Keditu.

BULLETIN D'ADHESION 2011

à Keditu, Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Ille et Vilaine

NOM : Prénom :

Adresse : e-mail :

Code Postal:..... Ville Tél ou Fax :

Je désire adhérer à Keditu, association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Veillez trouver ci-joint un chèque de €, pour :

Cotisation annuelle : 28 € 41 € ou Autre, préciser : €

Je ne souhaite pas recevoir le Résonnance : je déduis 12,50 €

Date :

Signature